

Visites commentées 2025

DOSSIER DE PRESSE

Mémorial Alsace-Moselle 67130 SCHIRMECK 03 88 47 45 50

www.memorial-alsace-moselle.com





SOMMAIRE

Programme 2025 des visites commentées « Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d'un camp oublié »	p. 2-3
Histoire du camp de sûreté de Vorbruck-Schirmeck	р. 4
Iconographie	p. 5
Le Mémorial Alsace-Moselle - Présentation	p. 6
Le Mémorial Alsace-Moselle, c'est aussi	p. 7
Informations pratiques générales	p. 8



Kommando de prisonniers aux carrières de Hersbach (Crédit photo : MAM - Fonds WEINLING)

PROGRAMME 2025 DES VISITES COMMENTÉES « VORBRUCK-SCHIRMECK, SUR LES TRACES D'UN CAMP OUBLIÉ »



Les visites commentées « Vorbruck-Schirmeck, sur les traces d'un camp » sont, chaque année, un des temps forts de la programmation culturelle du Mémorial Alsace-Moselle.

Depuis leur mise en place en 2021, elles ont une résonnance particulière chez nos visiteurs. Nombre d'entre eux, alsaciens et mosellans, y participent dans le but de mieux comprendre une partie de leur histoire familiale, pour éclairer le parcours d'un proche ayant été interné dans ce camp.

Pour d'autres, elles sont l'occasion de découvrir ce qui s'est passé en Alsace et en Moselle, durant la période de l'annexion de fait au IIIe Reich, de l'été 1940 à la libération du territoire en mars 1945.

Au cours de cet été 2025, le Mémorial Alsace-Moselle programme à nouveau, une découverte de l'histoire du camp de sûreté de Schirmeck-La Broque, qui fut actif durant toute la durée de la Seconde Guerre mondiale, au coeur du Gross-Schirmeck regroupant les villes de Schirmeck, La Broque, Rothau et Barembach.

Sept visites sont ainsi programmées de juillet à août 2025 :

mardi 15 juillet samedi 2 août samedi 19 juillet mardi 12 août mardi 29 juillet samedi 16 août mardi 26 août. Durant 4 heures, de 9h à 13h, cette visite thématique menée par un guide médiateur comptera plusieurs temps forts.

Pendant près d'une heure, il évoquera tout d'abord le contexte historique de la création du camp, à travers la visite de quelques salles du Mémorial. Puis, durant 15 mn environ, des objets et des archives issus de ce camp et conservés dans nos collections seront exceptionnellement sortis de leur réserve et présentés au public.

Cette visite se terminera par une boucle pédestre de 5km sur les communes de Schirmeck et La Broque, de 2h30 environ. Au cours de celle-ci, le guide-médiateur emmènera le public à la découverte des traces historiques et emblématiques du camp.

Une visite exceptionnelle à ne pas manquer, permettant d'en apprendre davantage sur un camp peu connu du grand public, et dans lequel près de 15 000 personnes, hommes et femmes, réfractaires au régime nazi, subirent mauvais traitements et humiliations.

<u>Informations pratiques</u>

- Réservation obligatoire par téléphone au 03 88 47 45 50 ou sur la billetterie en ligne du Mémorial Alsace-Moselle (<u>memorial-alsace-moselle.tickeasy.com/fr-FR/produits</u>), selon disponibilités.
- Visite nécessitant une pratique de la marche, de bonnes chaussures, un équipement adapté à la météo du jour, et de quoi s'hydrater.



- <u>Tarifs</u>: tarifs d'entrée habituels (adulte : 13 €, tarif réduit (soumis à conditions) : 10 €, pass famille : 32 € (de un à deux adultes accompagné(s) de un à quatre enfants de moins de 18 ans)) + supplément visite commentée de 5 €/personne.
- Plus d'informations : www.memorial-alsace-moselle.com



Vue générale du camp de sûreté (Crédit photo : MAM - Fonds ESSNER)

HISTOIRE DU CAMP DE SÛRETÉ DE VORBRUCK-SCHIRMECK

Après la défaite française, la convention d'armistice entre la France et le IIIe Reich signée le 22 juin 1940 ne précise dans aucune de ses clauses le sort réservé à l'Alsace et à la Moselle.

Pourtant, Hitler décide d'annexer de fait les trois départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle.

Pour les nazis, l'Alsace et la Moselle sont des terres allemandes. Dès lors, une politique de germanisation et de nazification est appliquée de fait à ce territoire.



Vue générale de l'intérieur du camp (Crédit photo : MAM - Fonds WEINLING)

Le droit allemand et le code de procédure pénale sont introduits et s'accompagnent de la mise en place d'un système répressif.

Par son engagement volontaire ou forcé, chaque individu, homme ou femme, doit contribuer à la victoire du Reich. Pour les plus récalcitrants au régime, l'internement et la rééducation sont de mise.

Afin de mener à bien cette politique en Alsace-Moselle, les nazis se mettent en quête d'un endroit adéquat pour y aménager un camp. Lors de leur prospection, ils repèrent, sur la commune de La Broque, six baraques en bois construites sur ordre de l'administration française en vue de l'évacuation de la population de 1939.

C'est à cet endroit qu'est implanté, au cours de l'été 1940, le camp de sûreté de Schirmeck-La Broque (Sicherungslager Vorbruck-Schirmeck) dans lequel les autorités nazis internent dans un premier temps des Alsaciens. Par la suite, des Mosellans, des femmes, des Polonais, des maquisards, notamment, y sont conduits jusqu'en novembre 1944.

Véritable objet de terreur pour la population alsacienne et mosellane, ce camp appartient à l'appareil répressif du régime et a pour objectif de reprogrammer idéologiquement les détenus.

Les internés vivent dans des conditions extrêmes où mauvais traitements, torture, malnutrition, kommandos de travail sont leur quotidien. De statut différent d'un camp de concentration, les conditions de vie y sont cependant similaires.

Découvert vide par l'armée américaine le 25 novembre 1944 lors de la Libération de la vallée de la Bruche, il est utilisé jusqu'en 1949 par l'administration française dans le cadre de l'épuration.

On estime qu'environ 15 000 personnes auraient été internées dans ce camp.

ICONOGRAPHIE



1 - Début de la construction du camp de Schirmeck (MAM - Fonds WEINLING)



2 - Prisonniers du camp de Schirmeck après la tonte (MAM - Fonds WEINLING)



3 - Kommando de prisonniers du camp de Schirmeck (MAM - Fonds WEINLING)



4 - Maquette du camp présentée dans l'exposition permanente du Mémorial



5 - Détail de la stèle mémorielle sur site représentant des internés tirant un rouleau compresseur (voir photo 3)



6 - Des visiteurs rassemblés devant la stèle mémorielle située à l'emplacement du camp de sûreté de Vorbruck-Schirmeck

Pour toute demande de visuels, merci de nous contacter par mail à l'adresse suivante : relationspubliques@memorial-alsace-moselle.com

Crédits photos: Mémorial Alsace-Moselle (MAM).

LE MÉMORIAL ALSACE-MOSELLE PRÉSENTATION

Surplombant la vallée de la Bruche dans son écrin de verdure, le vaste bâtiment du Mémorial s'élance fièrement vers le ciel. Dans sa façade de verre, se reflète la flamme mémorielle de l'ancien camp de concentration du Struthof qui jaillit, face à lui, à une dizaine de kilomètres.

Par une architecture et une scénographie exceptionnelles, le Mémorial Alsace–Moselle transmet l'histoire tumultueuse d'une région ballottée d'un pays à l'autre, au gré d'une frontière fluctuante. Il ouvre également à une réflexion sur le respect et les libertés en évoquant les changements de nationalité, de culture, le sentiment d'identité européenne et l'engagement citoyen.

Par des décors immersifs reconstitués dans dix-sept salles, des documents et des vidéos, les méandres de l'Histoire régionale et la vie quotidienne de milliers d'hommes, de femmes et d'enfants y sont retracés. Aucune image ou scène violente ne vient choquer le visiteur.

Cet établissement culturel dévoile une période qui, de 1870 aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale, laisse encore une empreinte dans l'identité de ces territoires et de leur population.

La réconciliation franco-allemande ayant contribué à la naissance de l'Europe d'aujourd'hui, le Mémorial présente ainsi les fondements de la construction européenne. Aussi sombre qu'ait pu être ce passé, il sert de socle à l'avenir.

Seul, en famille ou entre amis, le Mémorial Alsace-Moselle invite chacun à entrer dans l'Histoire, en découvrant ses expositions permanentes et sa programmation culturelle saisonnière.





LE MÉMORIAL ALSACE-MOSELLE, C'EST AUSSI...

ne librairie-boutique accessible librement toute l'année aux dates et horaires d'ouverture du Mémorial Alsace-Moselle. Disposant de plus de 1 000 références, elle offre un large choix aux visiteurs : livres d'histoire contemporaine, romans, BD, DVD, livres jeunesse, alsatiques, jeux, carterie, médaille souvenir de la Monnaie de Paris, spécialités locales...





Informations et commandes auprès de Guillaume PELLENARD, responsable de la librairie-boutique :

boutique@memorial-alsace-moselle.com 03 88 47 45 50

In centre de documentation et d'archives qui se tient à la disposition des chercheurs, enseignants, étudiants ou simples particuliers souhaitant effectuer des recherches historiques. Accessible toute l'année sur rendez-vous, il renferme des fonds documentaires très riches sur l'histoire contemporaine générale et locale. Les archives du Mémorial sont constituées de dons privés, illustrant l'histoire de l'Alsace-Moselle de 1870 à l'après-guerre (photographies, documents papier et objets de la vie quotidienne).



Informations et prises de rendez-vous auprès de Mélanie ALVES ROLO, chargée du centre de documentation et d'archives :

documentation@memorial-alsace-moselle.com 03 88 47 45 50



e Mémorial Alsace-Moselle accueille également des réunions, séminaires, conférences, séances de formation dans ses salles dédiées. Cinq espaces sont proposés à la location aux établissements scolaires, associations, entreprises et collectivités qui en font la demande. Tout souhait (configuration de salle, traiteur, pause gourmande...) peut être étudié.

Informations auprès d'Arnaud PACLET, chargé des partenariats :

communication@memorial-alsace-moselle.com 03 88 47 45 50

et réservations auprès de Valérie REGUETTE et Lauriane MAIRE, chargées des réservations :

> reservations@memorial-alsace-moselle.com 03 88 47 45 50



INFORMATIONS PRATIQUES GENERALES

Le Mémorial Alsace-Moselle est ouvert tous les jours de 9h30 à 18h. La fermeture des caisses est programmée à 17h. Attention : le Mémorial est cependant fermé partiellement en janvier, ainsi que les 1er janvier, 1 er mai, 24, 25 et 31 décembre.

Les individuels peuvent découvrir le Mémorial en visite libre toute l'année. Les visites guidées pour ce public se déroulent durant les vacances scolaires de la zone B, selon le programme culturel disponible sur le site internet du Mémorial Alsace-Moselle.

Les visites de groupes (à partir de 15 personnes), libres ou guidées, s'effectuent toute l'année, uniquement sur réservation auprès de notre service dédié à cet effet :

Valérie REGUETTE et Lauriane MAIRE, chargées des réservations reservations@memorial-alsace-moselle.com 03 88 47 45 50

Le Mémorial détient les labels **Tourisme et Handicap** pour les handicaps moteur et mental, et **Accueil Vélos en Alsace**, ainsi que la marque Qualité Tourisme.

Services



Dans le cadre de son **label Accueil Vélos en Alsace**, le Mémorial met à la disposition des cyclo-randonneurs des rateliers à vélo, et un kit de petit matériel de réparation disponible à l'accueil. Il est possible de recharger son vélo à assistance électrique (kit de rechargement Bosch).



Un **espace** est destiné aux **familles** pour faciliter leur visite (chaise haute, micro-ondes, matelas à langer, table et chaises pour enfants).

Accès

Le Mémorial Alsace-Moselle se trouve à Schirmeck, au carrefour de l'Alsace, de la Moselle et des Vosges.



En voiture, à 40 minutes de Strasbourg

45 minutes de Colmar et Saint-Dié-des-Vosges

1h de Nancy 1h45 de Metz

30 minutes de l'aéroport d'Entzheim.



En train : Schirmeck est desservie sur la ligne Strasbourg/ Saint-Dié-des-Vosges (40 minutes depuis Strasbourg). Le Mémorial est situé à 10 minutes, à pied, du centre-ville et de la gare.





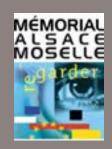
Retrouvez notre actualité sur notre site internet : <u>www.memorial-alsace-moselle.com</u> et les réseaux sociaux







MEMORIAL ALSACE-MOSELLE Allée du Souvenir Français 67130 SCHIRMECK 03 88 47 45 50 www.memorial-alsace-moselle.com



Contacts:

Delphine PELLENARD

Chargée des relations presse et des relations publiques relationspubliques@memorial-alsace-moselle.com

Arnaud PACLET

Chargé des relations publiques et des partenariats communication@memorial-alsace-moselle.com

